

Lettre des communautés Ecclesia Dei adressée aux Évêques de France suite au Motu Proprio Traditionis Custodes

Publié le 3 septembre 2021
7 minutes

Réunis mardi 31 août à Courtalain, dans la maison générale de l'Institut du Bon Pasteur (Eure-et-Loir), les supérieurs des communautés Ecclesia Dei ont adressé une lettre aux Evêques de France.

Voir l'analyse de cette Lettre par M. l'abbé Jean-Michel Gleize, FSSPX

« La miséricorde de Dieu sur toute chair » (Si 18, 13)

Les Instituts signataires veulent avant tout redire leur amour de l'Église et leur fidélité au Saint-Père. Cet amour filial se teinte aujourd'hui d'une grande souffrance. Nous nous sentons soupçonnés, mis en marge, bannis. Cependant, nous ne nous reconnaissons pas dans la description donnée par la Lettre d'accompagnement du motu proprio *Traditionis custodes* du 16 juillet 2021.

« Si nous disons que nous n'avons pas de péché... » (I Jn 1, 8)

Nous ne nous considérons aucunement comme la « vraie Église ». Au contraire, nous voyons en l'Église catholique notre Mère en qui nous trouvons le salut et la foi. Nous sommes loyalement soumis à la juridiction du Souverain Pontife et à celle des évêques diocésains, comme l'ont montré les bonnes relations dans les diocèses (et les fonctions de Conseiller presbytéral, Archiviste, Chancelier ou Official qui ont été confiées à nos membres) et le résultat des visites canoniques ou apostoliques des dernières années. Nous réaffirmons notre adhésion au magistère (y compris à celui de Vatican II et à ce qui suit) selon la doctrine catholique de l'assentiment qui lui est dû (cf. notamment *Lumen Gentium*, n° 25, et *Catéchisme de l'Église Catholique*, n° 891 et 892) comme le prouvent les nombreuses études et thèses de doctorat faites par plusieurs d'entre nous depuis 33 ans.

Des fautes ont-elles été commises ? Nous sommes prêts, comme l'est tout chrétien, à demander pardon si quelques excès de langage ou de la défiance vis-à-vis de l'autorité ont pu s'introduire chez tel ou tel de nos membres. Nous sommes prêts à nous convertir si l'esprit de parti ou l'orgueil a pollué nos cœurs.

« Accomplis tes vœux au Très-Haut » (Ps 49, 14)

Nous supplions que s'ouvre un dialogue humain, personnel, plein de confiance, loin des idéologies ou de la froideur des décrets administratifs. Nous voudrions pouvoir rencontrer une personne qui sera pour nous le visage de la Maternité de l'Église. Nous voudrions pouvoir lui raconter la souffrance, les drames, la tristesse de tant de fidèles laïcs du monde entier, mais aussi de prêtres, religieux, religieuses qui ont donné leur vie sur la parole des Papes Jean-Paul II et Benoît XVI.

On leur avait promis que « toutes les mesures seraient prises pour garantir l'identité de leurs Instituts dans la pleine communion de l'Église catholique [1] ». Les premiers Instituts ont accepté avec gratitude la reconnaissance canonique offerte par le Saint-Siège dans le plein attachement aux pédagogies traditionnelles de la foi, notamment dans le domaine liturgique

(sur la base du Protocole d'accord du 5 mai 1988 entre le cardinal Ratzinger et Mgr Lefebvre). Cet engagement solennel a été exprimé dans le Motu Proprio *Ecclesia Dei* du 2 juillet 1988 ; puis de façon diversifiée pour chaque Institut, dans leurs décrets d'érection et dans leurs constitutions approuvées définitivement. Les religieux, religieuses et prêtres engagés dans nos Instituts ont prononcé des vœux ou émis des engagements selon cette spécification.

C'est de cette manière que, confiants dans la parole du Souverain Pontife, ils ont donné leur vie au Christ pour servir l'Église. Ces prêtres, religieux et religieuses ont servi l'Église avec dévouement et abnégation. Peut-on aujourd'hui les priver de ce sur quoi ils se sont engagés ? Peut-on les priver de ce que l'Église leur avait promis par la bouche des Papes ?

« **Sois patient envers moi !** » (Mt 18, 29)

Le pape François « invite les pasteurs à écouter avec affection et sérénité, avec le désir sincère d'entrer dans le cœur du drame des personnes et de comprendre leur point de vue, pour les aider à mieux vivre et à reconnaître leur place dans l'Église » (*Amoris Laetitia*, n° 312). Nous sommes désireux de confier les drames que nous vivons à un cœur de père. Nous avons besoin d'écoute et de bienveillance et non de condamnation sans dialogue préalable.

Le jugement sévère crée un sentiment d'injustice et produit les rancœurs. La patience adoucit les cœurs. Nous avons besoin de temps.

On entend parler aujourd'hui de visites apostoliques disciplinaires pour nos Instituts. Nous demandons des rencontres fraternelles où nous puissions expliquer qui nous sommes et les raisons de notre attachement à certaines formes liturgiques. Nous désirons avant tout un dialogue vraiment humain et miséricordieux : « Sois patient envers moi ! »

« **Circumdanda varietate** » (Ps 44, 10)

Le 13 août dernier, le Saint-Père affirmait qu'en matière liturgique, « l'unité n'est pas l'uniformité mais l'harmonie multiforme que crée l'Esprit-Saint [2] ». Nous sommes désireux d'apporter notre modeste contribution à cette unité harmonieuse et diverse, conscients que comme l'enseigne *Sacrosanctum Concilium* « la liturgie est le sommet auquel tend l'action de l'Église et en même temps la source d'où découle toute sa vertu » (SC, n° 10).

Avec confiance, nous nous tournons tout d'abord vers les évêques de France afin qu'un vrai dialogue soit ouvert et que soit désigné un médiateur qui soit pour nous le visage humain de ce dialogue. « Il faut éviter des jugements qui ne tiendraient pas compte de la complexité des diverses situations... Il s'agit d'intégrer tout le monde, on doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale, pour qu'il se sente objet d'une miséricorde imméritée, inconditionnelle et gratuite » (*Amoris Laetitia*, n° 296-297).

Fait à Courtalain (France), le 31 août 2021

- Abbé Andrzej Komorowski, Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
- Mgr Gilles Wach, Prieur Général de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre
- Abbé Luis Gabriel Barrero Zabaleta, Supérieur Général de l'Institut du Bon Pasteur
- Père Louis-Marie de Blignières, Supérieur Général de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier
- Abbé Gerald Goesche, Prévot Général de l'Institut Saint-Philippe-Néri
- Père Antonius Maria Mamsery, Supérieur Général des Missionnaires de la Sainte-Croix
- Dom Louis-Marie de Geyer d'Orth, abbé de l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux
- Père Emmanuel-Marie Le Fébure du Bus, abbé des Chanoines de Lagrasse
- Dom Marc Guillot, abbé de l'abbaye Sainte-Marie de la Garde
- Mère Placide Devillers, abbesse de l'abbaye Notre-Dame de l'Annonciation du Barroux
- Mère Faustine Bouchard, Prieure des Chanoinesses d'Azille
- Mère Madeleine-Marie, Supérieure des Adoratrices du Cœur Royal de Jésus Souverain Prêtre

[1] Note d'information du 16 juin 1988, in *Documentation Catholique*, n° 1966, p. 739.

[2] Videomensaje del Santo Padre Francisco a los participantes en el congreso virtual continental de la vida religiosa, convocado por la CLAR, 13-15 août 2021.

Source : [Site de la Fraternité Saint-Pierre](#)

Illustration : Réunion du mardi 31 août 2021 à Courtalain. Sur la photo de gauche à droite : abbé Mateusz Markiewicz (IBP), RP Michel (Chanoines Réguliers de la Mère de Dieu), TRP Marc Guyot (La Garde), abbé Andrzej Komorowski (FSSP), TRP Louis-Marie de Blignières (FSVF), abbé Yannick Vella (IBP), abbé Benoît Paul-Joseph (FSSP), TRP Louis-Marie de Geyer (Barroux), Mgr Gilles Wach (ICRSP), Chanoine Louis Valadier (ICRSP), abbé Mathieu Raffray (IBP) et RP Réginal-Marie Rivoire

(FSVF).